

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 285

☐ octobre 2016

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Espace Jean Jaurès - 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0417 S 06095 - Directrice de la publication : Nathalie Perret - Dépôt légal : 21.09.2010 - Prix 2 €



Éditorial

Garder le cap et faire vivre le collectif.

Un pas en appelle un autre, encore faut-il rester dans le chemin
et se donner les moyens d'atteindre l'objectif.

C'est la feuille de route que le SNUipp construit au quotidien avec la profession,
pour les personnels,
pour défendre et améliorer nos conditions de travail et nos salaires
mais aussi pour la réussite de tous les élèves,
pour une Ecole plus juste,
pour des services publics de proximités gratuits et laïques,
pour une société plus solidaire.

Hier l'ISAE, premier pas vers une nécessaire revalorisation salariale,
aujourd'hui le SNUipp se bat pour que tous les enseignants du premier degré y ait droit...

APC : après la campagne « les 108 heures c'est nous qui décidons »,
dès la rentrée, le SNUipp, avec la profession, a lancé une action de fin des APC pour obtenir
une redéfinition de notre temps de travail
et faire reconnaître le travail invisible avec la bataille.

Alors que nous avons besoin de temps et que la réforme des rythmes a fortement
dégradés nos conditions de travail, les APC sont jugées inefficaces
par un très grands nombres d'enseignants et d'observateurs.

Construire l'école de la réussite de tous,
celle du « vivre ensemble, nécessite du temps, des moyens.

Notre exigence est légitime, renforçons l'action pour que des discussions s'ouvrent.

Ensemble, dans les écoles, entrons dans l'action.

**C'est par un rapport de force conséquent que nous obtiendrons des avancées
sur notre temps de travail.**

Récupérons ensemble le temps des APC !

**Ensemble faisons entendre haut et fort les propositions et
revendications des enseignants-tes des écoles.**

Dispensé de timbrage MENDE RP



Déposé le : 12 octobre 2016



ARRÊT DES APC

Le SNUipp-FSU lance la consigne

SOMMAIRE

- | | |
|---|------|
| <input type="checkbox"/> Éditorial | p. 1 |
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : Temps de travail et APC | p. 2 |
| <input type="checkbox"/> Administratif : CAPD formation compte rendu; Infos | p. 3 |
| <input type="checkbox"/> Administratif : CAPD formation stages à public désigné | p. 4 |
| <input type="checkbox"/> Administratif : CAPD formation stages à candidature individuelle | p. 5 |
| <input type="checkbox"/> Administratif : CAPD formation stages à candidature individuelle (fin);
Métier: Refonte de la formation spécialisée | p. 6 |
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : Droit syndical, RIS et stages; Se syndiquer au SNUipp | p. 7 |
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : Bulletin de syndicalisation 2015/2016 | p. 8 |
| Supplément : pétition intersyndicale CRUP | |

Pétition CRUP (Canopé)

À l'intérieur

A signer sans modération
Et à retourner pour le 19 octobre

Conseil Syndical

Lundi 7 novembre à 17h
Espace Jean Jaurès à Mende

CAPD promotions

Judi 10 novembre 2016
Renvoyez nous votre fiche de contrôle.
(voir sur notre site)

Réunions d'infos syndicales

Mardi 18 octobre à 17h
Mardi 22 novembre à 17h
Espace Jean Jaurès à Mende

Agir ensemble

Temps de travail et APC :

le SNUipp-FSU a rencontré la ministre

Le 6 octobre, Francette Popineau, Christian Navarro et Régis Metzger ont rencontré la ministre de l'Éducation nationale et son directeur de cabinet campagne. Ils ont abordé plusieurs questions : les moyens consacrés à l'école, les nouveautés de la rentrée, la revalorisation salariale et le temps de travail.

Sur ce dernier point, ils ont exposé notre campagne pour obtenir la redéfinition de notre temps de travail et l'ouverture de discussions. Notre métier a changé : les 108 heures explosent et le travail invisible, qui commence après la classe, est de

plus en plus important. La charge de travail est aujourd'hui trop lourde. Il nous faut récupérer du temps. Ceci explique la consigne de ne plus faire les APC qui constituent un dispositif peu efficace.

Bien que la ministre soit en désaccord ce moyen d'action et qu'elle ait rappelé que les enseignants peuvent s'exposer à des sanctions, elle reconnaît le bien-fondé de notre demande. Elle a laissé entrevoir la possibilité d'engager des discussions sur la question du temps de travail des enseignants. Le SNUipp-FSU lui a répondu qu'il serait inacceptable de

sanctionner des enseignants qui travaillent.

C'est le moment d'y aller ! Ensemble, dans les écoles, entrons dans l'action. C'est par un rapport de force conséquent que nous obtiendrons des avancées sur notre temps de travail. **Notre exigence est légitime, renforçons l'action pour que des discussions s'ouvrent. Récupérons ensemble le temps des APC !**

Soyons de plus en plus nombreux ! Arrêt des APC : le SNUipp-FSU lance la consigne.

« Quand les élèves sont partis une autre journée commence »

Le métier d'enseignant est en pleine mutation, il est demandé de plus en plus de choses aux enseignants en dehors de l'acte d'enseigner. De multiples tâches relèvent du travail enseignant et demeurent cependant invisibles.

Les enseignants en prenant la décision d'arrêter les APC souhaitent voir tout leur temps de travail reconnu et redéfini.



Voici une liste non exhaustive de ce travail invisible :

- la préparation des cours (progressions, programmations, fiches, cahier journal)
- la recherche documentaire et la conception de supports pédagogiques
- l'appropriation des réformes sans formation (programmes...)
- la lecture des documents administratifs (circulaires, rapports, projets...)
- la préparation du matériel et de la classe (découpages, photocopies, mise en place des ateliers)
- la préparation et l'accompagnement des sorties
- l'élaboration de projet de classe ou d'école
- la recherche pour mise en place de projet (bibliothèque, canopé, site internet...)
- les classes découvertes, les séjours avec nuitées, les séjours sans nuitée avec temps de repas compris, l'USEP
- les corrections
- les carnets de suivi des

apprentissages, l'évaluation formative et positive, les bilans

- la gestion du site de l'école, du matériel informatique, de la bibliothèque
- la coopérative scolaire
- les commandes de fournitures
- le lien avec les collègues quand on partage de la classe (temps partiel, lien avec PES ...)
- liaison inter-cycles
- le lien avec le RASED
- les équipes éducatives, les équipes de suivi, PAI, PEDT
- les rencontres avec les parents
- l'accueil des élèves et des parents le matin et les après-midis notamment à l'école maternelle
- la restitution des élèves aux familles
- le lien avec les AVS, les ATSEM, ...
- préparation et participation aux manifestations organisées à l'école (carnavals, fêtes d'école...)
- réunions avec les partenaires locaux : (concertations, sécurité, citoyenneté, avec les équipes d'ATSEM, le médico-scolaire, le périscolaire, ...)

L'APC est-elle efficace ?

Qu'en dit le rapport Goigoux « Lire Ecrire » ?

Ce dispositif nécessite un protocole d'évaluation particulier.

Il est nécessaire de prendre en compte également les interventions du Rased qui peuvent soit se superposer, soit se cumuler aux APC.

Sans protocole particulier d'évaluation qui prendrait en compte ces dimensions, l'APC n'est pas mesurable.

L'aide individualisée est-elle efficace ?

D'après le rapport du CNSECO

Elle se révèle peu efficace parce que dispensée sur un temps à la marge de l'école et des heures de cours. Elle ne permet pas de modifier l'expérience scolaire au quotidien des élèves.

Et les RASED?

Une étude réalisée en 2010 par le professeur Jean-Jacques Guillarmé (Université Paris-Descartes) atteste l'efficacité de l'aide des RASED.

Elle établit que « l'aide spécialisée rééducative est une réponse plus adaptée et plus efficace que l'aide personnalisée dans 4 situations sur 5.

Non seulement elle diminue les variations à l'intérieur de tous les champs mais elle fait monter



Administratif

Compte rendu CAPD Formation du 30 septembre

Du fait de la vacance de poste de DASEN depuis le 15 septembre, cette CAPD était présidée par la Secrétaire Générale, Valérie VIDAL.

Le SNUipp-FSU48 a rappelé la proposition qu'il avait faite lors de la CAPD Formation en octobre 2015 pour les stages à candidatures individuelles, à savoir :

◆ **dans un premier temps, la mise en place d'un filtre dans le logiciel d'attribution destiné à limiter à 1 stage par collègue, afin qu'un maximum de collègues puisse obtenir un stage à minima.**

◆ **puis dans un second temps, en CAPD, donc manuellement et en toute transparence, optimiser la jauge de chaque stage en complétant par les candidats figurants mais sur la liste initialement non retenus car ayant déjà obtenu un stage.**

Cette demande a été entendue et le SNUipp-FSU 48 s'en félicite. Avec ce principe intégrant à la fois le barème de la formation et l'ordre des vœux, il apparaît que sur 158 personnes ayant demandé un ou plusieurs stages, 157 obtiennent au moins un stage. Ensuite l'ouverture de la liste pour « remplir » les stages, a permis à un certain nombre d'obtenir plusieurs stages. Lors de cette instance les représentants du personnel ont été informés des candidats retenus sur les nombreux stages à public désigné.

Le SNUipp-FSU 48 a fait le constat :

- du maintien, comme l'an dernier de la majorité des stages sur le temps de classe ;
- d'une offre plus étoffée cette année autour des nouveaux programmes ;
- de la récurrence des demandes sur

certains stages largement plus importantes que le nombre de places offertes (maternelle, intégration des élèves en situation de handicap, PEAC, PSC1 notamment).

Le SNUipp-FSU 48 a également souhaité que l'équilibre soit respecté entre l'offre de stages à public désigné et les stages à candidature individuelle. Il a aussi demandé que les collègues soient informés de l'obtention d'un stage dès à présent par l'administration.

Question diverses :

□ **Animations pédagogiques :** le SNUipp-FSU 48 a interrogé à nouveau l'administration sur les modalités d'inscription et de défraiement.

La Secrétaire Générale a réaffirmé la position suivante : 3 x 3 heures de formation en animations pédagogiques sont dues par l'administration aux enseignants dans le cadre des 108 h et les enseignants doivent faire les heures prévues dans les Obligations Réglementaires de Services. L'arbitrage au niveau du département consiste à étiqueter des animations comme « prioritaires » et à imposer aux enseignants de se rendre à 2 de ces animations. La troisième relevant du choix de chacun dans l'offre des circonscriptions. Elle a précisé que les enseignants seront convoqués pour les trois animations auxquelles ils sont inscrits et seront donc défrayés pour celles-ci, à condition d'avoir respecté la notion de « prioritaire ». Elle s'est dit opposée à une participation des enseignants au-delà des 9h réglementaires ! Les animations qui seraient faites en plus ne seront pas défrayées. Les élus du personnel du SNUipp-FSU ont rappelé qu'effectivement, dans le

cadre des 108 heures annualisées, il y a un créneau dévolu aux animations pédagogiques mais les textes ne permettent pas de conférer un caractère obligatoire à certaines plus qu'à d'autres. De même, pour le SNUipp-FSU, au regard de l'offre de formation du PDF insuffisante, il est Incompréhensible de vouloir limiter les enseignants dans leur « envie de formation » par le cadre des animations pédagogiques... Le SNUipp-FSU 48 a également rappelé que l'inscription à ces animations pédagogiques relevait de la responsabilité de chacun et en aucun cas de celle du directeur.

□ **Simplification des tâches administratives des directeurs d'école :**

La Secrétaire Générale informe la CAPD que le protocole académique a été présenté en CTA mais qu'à ce jour, les modalités de mise en pratique départementales ne sont pas définies. Les directeurs-trices s'en sont bien rendu compte sur le terrain !

Le SNUipp-FSU 48 a rappelé la nécessité de faire évoluer rapidement ce dossier et de traduire concrètement l'application de cette « priorité » ministérielle, vieille de deux ans déjà.

Plan Académique de Formation

□ **Stage Académique Langue et Culture Régionale**
26 au 30 septembre

Candidature individuelle
BOUTCHENIK Florence
BARRES Laure
THISSE Julien
CUARTERO Catherine
GASC Christine

□ **Groupe Pilotage ASH Lozère**
Accompagnement des enseignants intervenant dans le domaine de l'ASH

01/12 et 02/12
Public désigné

CHANTRE Magali
CHAUD Gilles
COMMANDRE Olivier
DUBOIS Sylvie
DUBUS Patrice
GROLIER Stéphane
HERBERA Yvan
HUREL Danielle
LAMETH Arnaud
PERSEGOL Didier



- **Indemnité de frais pour changement de résidence :**
dossier de demande en ligne sur le site de la DSDEN/ enseignants
1 degré/Formulaires
date limite des dossiers à la DRHE : 18/11/2016

- pour toute correspondance l'administration devrait **utiliser votre adresse professionnelle** : prenom.nom@ac-montpellier.fr
consulter le site du rectorat de Montpellier à l'adresse ci-dessous, afin d'obtenir les caractéristiques de votre messagerie et modifier votre mot de passe.
<https://personnels.ac-montpellier.fr/sections/portail-intranet/services-outils/messagerie-academique/messagerie>

Administratif

Plan de formation 2016-2017 : Stages obtenus à public désigné

☐ Former les PEMF exerçant à l'école maternelle et à l'école élémentaire aux spécificités de l'école maternelle

1 jour en septembre

BOYER Martine
BERTRAND David
GUILHEM Elisabeth
CAZORLA Sylvie
RAYNAL Carole
LARGUIER Virginie
JOURDAN Marie Laure
BOUTIN Cathy
MAURIN Julie
LARUE Florence

☐ Enseigner la natation à l'école

20/09 Langogne

CRETTE Emmanuelle
PONGE Liselotte
PORTAL Laurie
GERY Coline
AGALE Glwadys
GRASSET Christele

22/09 Marvejols

GIANELLI Maud
MAURIN Julie
COULOM Héléne
DEL TORCHIO Virginie
GELY Annie
VALY Aurélie
DOMERGUE Magali
CALVO Laura
CHARBONNIER S.
(sous réserve TR)

23/09 Mende

DELORME Stéphanie
TOURNEMIRE Sylvain
MERCIER Sophie
HOURS Pascale
FERRIER Marjorie

☐ Projet Erasmus Séminaire 1 Aoste du 9 au 15/10

POUJOL Elodie
JOURDAN Marie Laure
Séminaire 2 Carcassonne du 27 au 30/03
POUJOL Elodie
JOURDAN Marie-Laure
ROSSIGNOL Joëlle
GASC Christine
DEL TORCHIO Virginie
RESSEGUIER Justine
CLAMOUSE Géraldine
BAYLE Pauline

Stages écoles

09/11

ROSSIGNOL Joëlle
GASC Christine
CLAMOUSE Géraldine
BAYLE Pauline

10/11

DEL TORCHIO Virginie
RESSEGUIER Justine
ROQUEPLAN Laetitia
GASC Christine

21/03

BAYLE Pauline
POUJOL Elodie
PELLET Magali
CREISSEL Carine
DEL TORCHIO Virginie
DARDE Héléne
BARRES Laure
ROSSIGNOL Joëlle

22/03

RESSEGUIER Justine
ROQUEPLAN Laetitia
GASC Christine
RAMEAU Sylvia
BESSIERES Johane
ROSSIGNOL Joëlle
CLAMOUSE Géraldine
MIRET Myriam

16/05

POUJOL Elodie
GASC Christine
ROSSIGNOL Joëlle
DES TORCHIO Virginie
17/05
RESSEGUIER Justine
ROQUEPLAN Laetitia
BAYLE Pauline
CLAMOUSE Géraldine

☐ Dispositif : Plus de maîtres que de classes Langogne 12/10 matin et 19/05

ROLS Maxime
EXBRAYAT Anne Laure
PALPACUER M P
AURAND Sophie
OHIAMI Christelle
FERRER Fabienne
LEVY Fabrice
Florac 05 et 19/10 matins et 15/05
MAURE Catherine
CHAPEL Cécile
GAILLAC PASTRE S
AGULHON Isabelle
AMRANI Ouassila
MAURIN Stephan
MERCIER Sophie
CHAMBON David

☐ Formation de Formateurs 18/10 PEMF

BOYER Martine
BERTRAND David
GUILHEM Elisabeth
CAZORLA Sylvie
RAYNAL Carole
LARGUIER Virginie
JOURDAN Marie Laure
BOUTIN Cathy
MAURIN Julie
LARUE Florence
CPC/CPD
MALET Agnès
PAULET Geneviève
JEAN Christian
HUGUES Jean Michel
CONNOR Sigrid
BRESSIEUX Jérôme
GODE Philippe
CLEMENT Evelyne
DINANT Jean-Luc

☐ Groupe de pilotage ASH Lozère 21/11; 09/01; 20/03

CHAUD Gilles
DUBOIS Sylvie
DUBUS Patrice
GROLIER Stéphane
LAMETH Arnaud
COMBES Françoise
PATALANE Christelle
ESPINOZA Christine
LEVY Fabrice
BRIONNE Sylvie
MALLET Marc
DELABRE Didier
CATRIN Magali
BARLIER Martine
DEZOUCHES Martine

☐ Groupe de pilotage coordonnateur ULIS Lozère

28/11 matin et 9/05 matin
SABATIER Marie
SARRUT Régis
CLAIRIN Sandrine
FRAISSIGNES Walter
AUJOUAT M-C
SANTA Ghislaine
CHANTRE Magali
VALUN Cécile

☐ Enseignement bilingue : lire et écrire en 2 langues cycles 1-2 et 3 29/11

BAYLE Pauline
CREISSEL Carine

ROSSIGNOL Joëlle
GASC Christine
DEL TORCHIO Virginie
RESSEGUIER Justine
CLAMOUSE Géraldine
ROQUEPLAN Laetitia
16/12
BARRES Laure
JOURDAN Marie Laure
BAYLE Pauline
DARDE Héléne
POUJOL Elodie
DEL TORCHIO Virginie
GASC Christine
ROSSIGNOL Joëlle

☐ Parcours Activités Physiques de Pleine Nature, 2/12

ROUX Nathalie
PORTAL Bruno
ANTUNES David
MERCIER Sophie
MOURGUES Aline
RAMEAU Régis
BONNIEU Marjorie
GREZE Marianne
HERMET Héléne
MAURAND Sylvain

☐ PEAC THEATRE / arts vivants, arts du langage et coopération 15/12

MARTINEZ Céline
SALENDRES J-S
BRUNEL Marlène
LACROIX Marielle
BONNIEU Marjorie
SERRANO Julien
MARTIN Chantal
ROQUEPLAN Thibault
MAURAND Sylvain
BONHOMME Cécile
Membres du CA de l'OCCE sous réserve de disponibilité TR
BERTIN Cécile
PELLET Magalie
BOUDON Carole
DELORME Stéphanie

Directeurs-trices

☐ Formation et accompagnement des nouveaux directeurs-trices et chargé-es d'écoles *

13 juin au 1er juillet; 12,13,14,16 septembre 11 et 12 mai 2017; 1, 2 et 12 juin 2017
BERTRAND GALES Carole
CADIERGUES Floriane*
CUQ Aurélie*
GAILLARD Anaïs
LAZES Florence
GIRARD Mathilde
MERCIER Guilhem
PORTAL Laurie
MICHAUX Natacha
SALLES Eloïse*
VINCENT Marie
LARGUIER Antoine

☐ Formation de directeurs-trices tuteurs 14/09 matin

BERTIN Cécile
BONNAL St DIZIER A.
BOYER Martine
MAURIN Stéphan
PUIG Alexandre
TRAZIC Régine
ZIMMERMANN Claire

☐ Directeurs-trices en poste-Sécurité 19 septembre

ROLS Maxime
MEILLET Marie-Noelle
BOYER Martine
GUARDIA Sylvie
LOPEZ Céline
BERTIN Cécile
LE MEUR Anne Sophie
FOLCO Mathilde
PELHATE Cécile
BUISSON Brigitte
PUIG Alexandre
MAURAND Sylvain
SILVERA Patricia
BELLEGARDE-BOIRAL H.

Formation initiale et accompagnement à l'entrée dans le métier

☐ **Les stagiaires PE** : 21 PES à mi-temps en classe lundi mardi et un mercredi sur deux, en formation à l'ESPE de Mende un mercredi sur deux jeudi et vendredi.

Visites conseil et évaluation par les PEMF et les professeurs de l'ESPE, visites conseil par les CPC

☐ **11 collègues T1** : trois visites minimum et un suivi personnalisé par les équipes de circonscription

Administratif

Plan de formation 2016-2017 : Stages obtenus *Candidatures individuelles*

☐ Les nouveaux programmes de cycle 2 Circo de Marvejols 3/10

BRUN Flore
DEL TORCHIO Virginie
BOUDON Carole
MORERA Solène
SERRANO Julien
LOPEZ Céline
NAVEAUX Emilie
VIGUIER Mathilde
LAURAIRE Dominique
DENAERDT Stéphanie
SABY Odile
CHABANON Séverine

☐ Les nouveaux programmes de cycle 2 Circo de Mende 6/10

GRAS Annie
PORTAL Laurie
TERRADE Mathias
CAILLON Edmée
ROCHE Fabienne
ROUSSON Claudie
DA SILVA Gaëlle
PONS Magali
LAZES Florence
GERBAL Emilienne
RAYNAL Aurélie
ROCHETTE Mélanie

☐ Les nouveaux programmes de cycle 2 Circo de Florac 10/10

RABIER Sylvie
VALMALLE Sophie
FLAYOL Camille
FRANGOS Mélina
SAINT DIZIER Gérald
DELORME Stéphanie
ALBARET Vanessa
ROUX Nathalie
VIEILLARD Gaëlle
LAPEYRE Baptiste
MAURE Catherine
CAILLAT Claire

☐ Les nouveaux programmes de cycle 3 Circo de Marvejols 4/10

SERRANO Julien
VIGUIER Mathilde
LAURAIRE Dominique
COLNOT Séverine
BONHOMME Cécile
BRUNEL Marlène
LACROIX Marielle
CHABANON Séverine

☐ Les nouveaux programmes de cycle 3 Circo de Mende 7/10

ROUYEYRE Charlotte
GRASSET Christelle
DUCROS Isabelle
GERBAL Carole
GERBAL Emilienne
POMMIER Florence
ROCHETTE Mélanie
CARREL Marion

☐ Les nouveaux programmes de cycle 3 Circo de Florac 11/10

MAURIN Stéphan
BARTEZ Emmanuelle
MAURIN Amélie
SZYMIEZEK Jeanne
CAILLAT Claire

☐ Liste aptitude Directeurs-trices d'école 12/10 après-midi

CHARBONNIER Sindy
MARCONNET Stéphane
LAPEYRE Baptiste
RAYNAL Aurélie
CADIERGUES Floriane
PORTAL Bruno

☐ Nouveau programme de maternelle Circo de Marvejols 13/10

VALY Aurélie
BRINGER Emilie
RESSEGUIER Justine
MAURIN Julie
RAMEAU Sylvia
RESCHE Anne
REGINCOS Michelle
CALVO Laura
ANDRE Marie
MEYRIAL LAGRANGE C.
MEYRIAL LAGRANGE K.
CHABANON Séverine

☐ Nouveau programme de maternelle Circo de Mende 14/10

DA SILVA Gaëlle
LOUVEAU Yann
CLAMOUSE Géraldine
DARDE Hélène
GAILLARD Nadège
VINOLO Elisabeth
LAVILLAT Gaëlle

GILLES Estelle
LAZES Florence
SAPIN Laure
REY Stéphanie
GERBAL Emilienne

☐ Nouveau programme de maternelle Circo de Florac 17/10

GREA Elodie
BOINEAU Fabienne
FRONTIN Marine
VAN PUYVELDE Bony
VIEILLARD Gaëlle
ALBARET Vanessa
TRAZIC Régine
PASCAL-BONNET F.
POURQUIER Nathalie

☐ L'ENT au service de la production d'écrits, 3/11

DALUT Mylène
AURAND Sophie
BONAMUZA Laurent
CAMPO Mireille
GRAS Annie
SZYMIEZEK Jeanne
BOUDON Carole
CLAMOUSE Géraldine

☐ Elèves en situation de handicap : accueil et inclusion en milieu scolaire ordinaire; 4/11

SARRUT Régis
VIDOU Stéphane
PASCAL-BONNET F.
MEJEAN Guy
PONS Magali
MEISSONNIER Nathalie
RAMEAU Régis
GAILLARD Nadège

☐ La scolarisation des moins de trois ans 10/11

VIDOU Stéphane
JOLIE Maud
RAMEAU Régis
TARDIEU Sibylle
ROUSSET Béatrice
MILLE Anne

☐ LVE Anglais niv. 1, 21/11 et 18/04

GERY Coline
ROCHETTE Mélanie
LAURET Jismie
VIGNE Amandine
FRANGOS Mélina
CAILLON Edmée
LOUVEAU Yann

☐ PEAC 1er degré 24/11

CAYOT Thierry
VIGNE Amandine
MEJEAN Guy
RIXTE Odile
MEGRET Séverine
FEFFER Sophie
PISANESCHI Carol
MARTIN Christelle

☐ Elèves allophones nouvellement arrivés, 25/11

CHANTRE Magali
MAURE Catherine
BEAUFILS Aurélie
LOUVEAU Stéphanie
MAURIN Amélie
ANDRE Marie

☐ PEAC 1er et 2nd degré : Travailler en EAC au cycle 3 30/11 (matin + après-midi)

PELHATE Cécile
PUIG Alexandre
LAURAIRE Dominique
SERRANO Julien

☐ LVE Anglais niv.2, 22/11 et 20/04

GIANELLI Maud
LAURET Jismie
CHARBONNIER Sindy
LAPEYRE Baptiste
CORNET Gilles
GRASSET Christelle
NAVEAUX Emilie
MEISSONNIER Nathalie

☐ Ouverture à l'internationale Projet WIKI Lozère, 23/11

LACAN Christopher
Stage transformé en stage « école »

☐ Parcours Citoyen / EMC 1/12

FOURCAUD Sandrine

ROSSIGNOL Joëlle
DELABRE Aurore
DA SILVA Gaëlle
PORTAL Laurie
GUARDIA Sylvie
BRINGER Emilie
TAURISSON Samuelle

☐ Parcours EDD : les énergies dans notre environnement, 13/12

ANTUNES David
CARREL Marion
CAILLAT Claire
ROUYEYRE Charlotte
BONAMUZA Laurent
TOURNEMIRE Sylvain
CHAMBON David
LEGRAND Karine

☐ Grande pauvreté et réussite scolaire, 5/01 et 23/03

BARLIER Martine
TAURISSON Samuelle
MEISSONNIER Nathalie
CORNET Gilles
CLAMOUSE Géraldine
DESNAUD Delphine
RABIER Sylvie

☐ La gestion des conflits, 29/03 après-midi

DELHAYE Bertrand
LACAN Christopher
GALAN Sophie
FLAYOL Camille
MALAVAL Christelle
BRIONNE Sylvie
PORTAL Bruno
CHAMBON David
SERRANO Julien
FRANGOS Mélina
ROUSSON Claudie
SARRUT Régis

☐ Les troubles de l'apprentissage : des élèves à besoins éducatifs, le cas de l'aménagement scolaire; 21/04

PORTAL Bruno
CAILLAT Claire
HERMET Hélène
PUIG Alexandre
LOPEZ Céline
NAVEAUX Emilie
SZYMIEZEK Jeanne
CHABANON Séverine

Administratif

Plan de formation 2016-2017 (suite et fin) stage à candidature individuelle

Nouveaux programmes et usage du numérique

- **Florac 10/05/17**
BERNARD Alice
BERTRAND GALES C.
BARTHEZ Emmanuelle
CABANEL Alain
TOURNEMIRE Sylvain
LACAN Christopher
MAURIN Amélie
SAINT DIZIER Gérald
CAILLAT Claire
VIGNE Amandine
LAPEYRE Baptiste
SZYMIEZEK Jeanne
- **Marvejols 17/05**
MEYRIAL LAGRANGE C.
DENAERDT Stéphanie
SABY Odile
GIANELLI Maud
CAMPO Mireille
RAMEAU Sylvia
BOUDON Carole
MORERA Solène
RESSEGUIER Justine
SERRANO Julien

MEISSONNIER Nathalie
VIGUIER Mathilde

- **Mende 24/05**
GERBAL Carole
MARCONNET Stéphane
PORTAL Laurie
LOUVEAU Stéphanie
DUCROS Isabelle
ROCHETTE Mélanie

- Nouveau programme de maternelle : une autre conception de l'espace en maternelle au service des apprentissages 16 et 18 / 05**
MORERA Solène
BETTENCOURT Corinne
MALAVAL Christelle
BOURRIION Polly
BESSIERE Johanne
MICHAUX Natacha
GERBAL Florence
ANDRE Marie

BONNAL ST DIZIER A.
SCHEIDECKER E.
CAPAROS Florence
ROQUEPLAN Laëtitia

- Démarche d'investigation au service des apprentissages, 22 et 23/05**
DELABRE Aurore
FOURNIER Lucile
GUARDIA Sylvie
BONNIEU Marjorie
SALVAT Stéphane
VEYRIER Chantal
BRUN Flore
DARDE Héléne
DENAERDT Stéphanie
RABIER Sylvie
CARREL Marion
ROUYEYRE Charlotte

- Formation aux Premiers Secours Civiques Niveau 1**
 - **Mende 15/06 et**

21/06 matin

LEGRAND Karine
PONS Magali
LOUVEAU Stéphanie
MEJEAN Françoise
AGUILHON Delphine
(public désigné)
MILLE Annie
JAFFUEL Carine
PISANESCHI Carol
LAZES Florence
MEGRET Séverine

• **Florac 30/05 et 31/05 matin**

CHAPEL Cécile
CADIERGUES Floriane
MAURIN Amélie
CHAMBON David
MENOUX Sandra
(public désigné)
EVEN Catherine
BERTRAND GALES C
PELHATE Cécile
FLAYOL Camille
PALMIER Lydie

- **Marvejols 13/06 et 14/06 matin**
REGINCOS Michelle

CARREL Marion
MEYRIAL LAGRANGE K.
CALVO Laura
BRIONNE Sylvie
(public désigné)
BETTENCOURT Corinne
BONHOMME Cécile
DELHAYE Bertrand
MORERA Solène
DENAERDT Stéphanie

Accompagnement au CAFIPEMF

Mercredis après-midi
MERCIER Guilhem
GUIGUES Jordane
DUCROS Isabelle
LEDUCQ Régine
ROUX Nathalie
MAURAND Sylvain
POMMIER Florence
LACROIX Marielle
DESNAUD Delphine
LE MEUR Anne-Sophie
PELLET Magali
DENAERDT Stéphanie
SARRUT Régis

Métier

Refonte de la formation spécialisée : un contenu et des ambitions en baisse

Cette réforme a pour objectifs de répondre aux besoins de la montée en puissance des ULIS dans le second degré, d'uniformiser la formation spécialisée dans le 1er et le 2nd degré et de mettre cette formation en conformité avec les lois de 2005 et la loi d'orientation de 2013.

Le CAPPEI (*Certificat d'Aptitude Pédagogique aux Pratiques de l'Éducation Inclusive*) remplacera à la fois le CAPASH du premier degré (*Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap*) et le 2CA-SH du second degré (*Certificat complémentaire pour les enseignements Adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap*)

Le dernier groupe de travail est prévu le 19 octobre, au cours duquel devraient être présentés les deux arrêtés sur l'organisation de la formation et les modalités de certification, ainsi que le nouveau

décret portant création du CAPPEI. Le travail sur la circulaire d'application devrait avoir lieu en janvier.

Si cette nouvelle formation appelée CAPPEI offre de réelles perspectives pour les collègues du second degré qui pourront désormais postuler sur l'ensemble des postes ULIS, enseignants référents, SEGPA, elle constitue une réelle régression pour les personnels du premier degré.

Les contenus sont à revoir. Après les deux premières réunions et malgré les avancées sur le « droit opposable » aux MIN, la formation affichée avant certification n'est que de 300 heures, ce qui est un recul.

Le SNUipp-FSU s'est exprimé lors de ce groupe en faveur d'une réorganisation des modules, d'un rééquilibrage entre le tronc commun et les autres modules et d'une réaffirmation de la nécessité d'offrir une formation d'enseignement adapté pour traiter de la grande difficulté scolaire notamment.

Pourquoi faut-il annuler la dualité adaptation-handicap quand 83 % des élèves en SEGPA correspondent bien au profil de grande difficulté et quand la grande majorité des enfants suivis en RASED bénéficient bien d'aides par rapport à leurs difficultés dans les apprentissages ou le comportement et pas pour un « trouble » ou un handicap ? Nous réclamons le maintien d'une formation spécialisée qui s'appuie sur la prévention, l'adaptation et l'inclusion.

Le SNUipp-FSU a réaffirmé la nécessité d'avoir une formation qui permette un progrès pour les personnels et les élèves, garantissant un haut niveau de formation, notamment avec la production d'un mémoire professionnel.

En l'état, le projet actuel du ministère reste trop éloigné de nos revendications et de nos attentes pour les personnels.

Le SNUipp-FSU s'adressera solennellement au ministère avant le dernier groupe de travail.

Agir ensemble

Droit syndical

Réunions d'Informations Syndicales

hors temps devant élèves

- ☐ **Mardi 18 octobre à partir de 17h**
Espace Jean Jaurès à Mende
- ☐ **Mardi 22 novembre à partir de 17h**
Espace Jean Jaurès à Mende

Métier et conditions de travail : le point sur les dernières évolutions, évaluations, carrière, nouveaux programmes.

Pour ce type de réunions d'infos syndicales, il suffit d'informer le DASEN via l'IEN de votre participation à une réunion d'Informations Syndicales de 3h, afin que ces heures soient prises en compte dans vos 108h.

Vous avez droit à 3x3h de RIS par année scolaire, dont 3h sur temps devant élèves. Ces heures sont reconnues comme partie intégrante des droits des fonctionnaires, et sont donc rémunérées normalement.

Vous pouvez déduire 3h, 6h ou 9h des 18h d'animations pédagogiques, ou des 2x24h de concertation, travail en équipe... (hors temps de classe).

L'émargement sur la feuille de présence attestera de votre participation.

La participation aux réunions d'Information Syndicales est ouverte à tous, syndiqué-es.

Pour rappel la première RIS sur temps devant élèves aura lieu Mercredi 12 octobre de 9h à 12h à l'espace Jean Jaurès à Mende. Chacun peut participer à une RIS de 3 heures sur temps devant élèves dans l'année scolaire. D'autres seront organisées au deuxième et troisième trimestre.

Venez nombreux !

C'est un droit, ne vous en privez pas.

Stage de
[FORMATION]
syndicale

Stages syndicaux

Le SNUipp 48 organise des stages de formation syndicale : de 9h00 à 16h30, à la Maison des Syndicats, Espace Jean Jaurès à Mende

- ☐ **lundi 21 novembre 2016 sur le thème « Ecoles rurales »**
(autorisation à demander avant le 21 octobre 2016)
avec une intervenante du SNUipp national en charge du dossier

- sujet brûlant dans notre département avec la mise en place des conventions ruralité
- petites ET « grosses » écoles sont concernées

- ☐ **mardi 29 novembre 2016 sur le thème « Direction d'école »**
(autorisation à demander avant le 29 octobre 2016)

Ces stages s'inscrivent dans le cadre réglementaire des 12 journées de formation syndicale auxquelles nous avons droit.

L'autorisation est à demander un mois à l'avance, en envoyant uniquement une demande d'autorisation d'absence pour motif syndical (annexe IV) au DASEN, sous-couvert de l'IEN (donc à l'adresse de la circonscription). Vous n'avez pas à fournir de convocation à votre secrétariat de circonscription, une attestation de stage vous sera fournie à l'issue du stage.

Formule repas froid à 8 euros à partager sur place pour un moment convivial.

Nous vous invitons à nous faire connaître par mail le plus tôt possible votre présence sur cette journée ou ces journées : snu48@snuipp.fr

Se syndiquer ... au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire en Lozère et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Le SNUipp-FSU a toujours l'ambition d'être à l'écoute de la profession, dans toute sa diversité, de lui permettre de se rassembler et d'agir.

Le SNUipp-FSU s'engagera, comme il l'a toujours fait, pour faire entendre nos exigences et nos revendications pour une école garante de la réussite de tous, ainsi que pour défendre les intérêts des enseignants.

Dans le même temps, chacun a de plus en plus besoin d'être conseillé, appuyé et défendu dans les démarches pour sa carrière, le respect de ses droits.

Etre syndiqué au SNUipp-FSU, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), c'est croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.



**C'est décidé,
je me syndique !**

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

C'est la rentrée..., je me syndique au SNUipp !



É C H E L L O N S	PROFESSEURS DES ÉCOLES							S P É - I M F	H O R S C L .
	A D J O I N T	Dir. 1 Cl.	DIRECTION D'ÉCOLE				S E G P A		
			2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +				
11e	203	206	209	212	217	219	209		
10e	187	191	194	200	203	206	194		
9e	175	178	182	183	188	191	182		
8e	161	166	169	172	175	182	169		
7e	150	153	157	160	163	169	157	248	
6e	140	143	146	150	153		146	236	
5e	127	131	134	137	140			222	
4e	121	124	127	131	137			209	
3e	118	121	124	127	131			197	
2e	PE stagiaires : 100 €							182	
1er	Étudiants IUFM (M1 - M2) : Gratuit							164	

P.E.G.C.
Classe excep. 228 €
Hors-classe 216 €

INSTITUTEURS
Adjoint et dir. 1 cl. 161 €
Direction 2 cl et + 164 €
Spécialisés IMF 161 €

RETRAITÉS
pension < 1400€ 95 €
pension > 1400€ 105 €

CONTRACTUELS 100 €

Disponibilité, Congé parental, AVS, EVS, Adj. d'éducation 80 €

Congé de formation
80 % de la cotisation (minimum 80 €)

et selon le temps partiel
50 %, 75%... de la cotisation (minimum 80 €)

Encore plus simple !
Adhérer en ligne en quelques clics seulement en payant par carte bancaire !

Pour cela, c'est très simple: aller sur notre site:

<http://48.snuipp.fr>

Cliquer ensuite sur le bandeau en haut de page « **Je me syndique en ligne** » et laissez-vous guider !

Se Syndiquer ?
Une vraie bonne idée

En ligne : **paiement fractionné possible en 3 fois**
Ou

Prélèvement SEPA : **jusqu'à 8 fois** (selon la date d'adhésion)

A noter, 66% du montant de votre cotisation sont déduits de votre impôt sur le revenu !!!

BULLETIN D'ADHESION 2016-2017

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

Date sortie EN ou IUFM:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats - Espace Jean Jaurès, Rue Charles Morel, 48000 MENDE.**

Tél: 04 66 49 15 90 / 06 42 11 56 99 Mail: snu48@snuipp.fr